

En Charente, un village fait le pari d'une gestion collective des terres

18 octobre 2018 / Benoît Vandestick (Reporterre)



Pour lutter contre la concentration des terres agricoles et la désertification, la commune d'Alloue a monté Terres en chemin. Cette société collective préserve des terres pour des projets d'installation agricole à taille humaine, au bénéfice de la qualité de vie du village.

-
- *Alloue (Charente), reportage*

C'est un mal persistant, profond, qui frappe Alloue depuis une dizaine d'années. « *C'est aussi massif qu'une fermeture d'usine, mais ça se fait petit à petit, au fil des ans* », rapporte Jean-Jacques Catrain, maire de ce village de Charente. Ici comme ailleurs, les petites fermes disparaissent au profit d'exploitations toujours

plus grandes, détruisant les emplois, puis les petits commerces et les services de proximité. Les jeunes vont chercher mieux ailleurs et la population vieillit. « *Il y a quatre ans, nous avons fait le constat de la situation économique du village, explique le maire. L'homme de 53 ans, habitant d'Alloue depuis l'enfance, connaît bien sa commune. En dix ans, le nombre de fermes avait été divisé par trois, avec une tendance à la reprise des pâturages par des céréaliers.* » Alors, les habitants d'Alloue ont décidé de reprendre la main sur la répartition des terres agricoles et de décider du modèle de développement dans lequel le village évoluerait.



La réflexion collective a mené à la création, en septembre 2016, de la Scic (société coopérative d'intérêt collectif) agricole Terres en chemin. L'entreprise a pour objectif de gérer les terres des agriculteurs partis en retraite pour les mettre à disposition de jeunes cherchant à s'installer. Éleveur bio de vaches laitières depuis trente ans à Alloue, Christian Leduque a pris sa retraite il y a deux ans. À ce jour, il est gérant de la Scic. « *Terres en chemin a le statut d'exploitation agricole, explique-t-il. Elle a les mêmes droits et devoirs. Ce qui nous permet d'acheter, de louer, d'exploiter et de vendre des terres.* » L'entreprise fonctionne sur le principe de : une personne égale à une voix. La part sociale est de 20 euros et les adhérents ne touchent pas de bénéfices. Ils sont 12 agriculteurs, des syndicats agricoles, la mairie, la communauté de communes, ainsi que des associations du village. Une quinzaine de citoyens ont aussi adhéré en leur nom, hors association. Comme Amandine Boutin, institutrice : « *J'ai fait des études d'agriculture et voulais me rapprocher à nouveau de ce milieu, dit-elle. Avec la Scic, nous allons pouvoir décider tous ensemble du sort des terres agricoles.* »

La préservation de cette agriculture à taille humaine est menacée par l'évolution de la transmission du métier

L'agriculture tient une place centrale dans la commune. Il suffit de se poser une heure à la terrasse de Chez Patou, le seul bistrot du village, pour s'en rendre compte : sur la route principale, bordée de maisons en pierres de taille et d'un ancien prieuré bénédictin, on voit passer presque autant de tracteurs que de voitures. « *La commune compte 520 habitants et nous avons 23 fermes* », explique le maire. Ce qui fait de l'agriculture l'activité économique principale. « *Nous sommes à une heure de Limoge, de Poitiers et d'Angoulême, ajoute-t-il. Il n'y a donc pas de bassin d'emploi important à proximité.* »



Alloue se love dans un vallon traversé par la Charente. Autour, les prés destinés au pâturage quadrillent la terre, qui gagne en altitude. Nous sommes au pied du Massif central, à seulement 90 kilomètres de Cognac, pourtant l'univers viticole est déjà loin. « *Nous sommes ici sur une terre d'élevage, notamment de vaches et de moutons* », raconte Christian Leduque, le gérant de la Scic. Un avantage pour l'emploi : « *Alors qu'un céréalier va vivre sur 200 à 300 hectares, un éleveur laitier qui transforme lui-même peut se satisfaire de 30 à 40 hectares, relève l'ancien agriculteur. Et pour un maraîcher, moins de cinq hectares suffisent.* » Mais, la préservation de cette agriculture à taille humaine est menacée par l'évolution de la transmission du métier. « *Autrefois, un des enfants reprenait l'exploitation des parents, se souvient le maire. Aujourd'hui, les jeunes souhaitant s'installer en élevage ne sont pas d'ici et viennent de plus en plus souvent de milieux urbains. Cela complexifie la transmission et les céréaliers des villages autour en profitent pour reprendre ces terres et s'agrandir.* »



C'est là que Terres en chemin intervient. « *Le rôle de la Scic est de stocker les terres. Elle loue les prairies des agriculteurs partis à la retraite et s'en occupe, en attendant qu'un jeune vienne s'installer, explique l'élu. On empêche ainsi la spéculation. Ces systèmes se créent quand il y a du vide. En étant organisés et en installant les jeunes, ils ne viendront pas, puisqu'il n'y a pas de vide.* » Pour le moment, deux agriculteurs partis à la retraite louent leurs terres à la Scic. Celle-ci se charge de faucher les prairies et de faire le foin sur les parcelles qui ne sont pas encore occupées. « *C'est comme l'histoire des prédateurs, compare Christian Leduque. Le renard prend un territoire quand il est vide. Eh bien, là, c'est la même chose.* » Selon le maire, c'est l'argument des céréaliers : « *Ils disent que s'ils ne prennent pas le terrain, personne ne le prendra.* » Et l'agriculteur de filer la métaphore : « *Mais si le terrain est occupé, les renards vont chasser ailleurs !* »



Bien sûr, la commune ne peut pas contraindre les agriculteurs partant à la retraite de louer à Terres en chemin. *« Notre système dépend du bon vouloir des citoyens, concède le maire. Mais il fonctionne, car c'est dans l'intérêt de tous de vivre dans un village vivant. Et le lien social vient renforcer cela. »* Outre les aspects économique et social, c'est leur environnement que les habitants d'Alloue tiennent à préserver. *« La Charente est le fleuve le plus pollué de France, rappelle l' élu. Mais ici, en amont des vignes et des cultures céréalières, l'eau est préservée. Avec les prairies, il n'y a pas de désherbants et très peu d'engrais chimiques. »*

« Nous allons pouvoir décider des productions présentes dans la commune en fonction de nos besoins »

Pour attirer les jeunes à Alloue, la Scic travaille main dans la main avec l'association d'expérimentation agricole Champs de partage. *« Avec cette association, on préconise l'installation progressive, commente Christian Leduque, le gérant de la Scic. Par exemple, il y a actuellement un porteur de projet en apiculture à Champs de partage, qui s'installera ici en fin d'année. Pour être reconnu apiculteur, il lui faut au moins 150 ruches. Il a acheté au début de son test 50 ruches. Il va amener progressivement son cheptel à la dimension économique permettant d'être reconnu. »* Champs du partage fonctionne pour le moment dans les quatre départements de l'ancienne région du Poitou-Charentes. Les personnes accompagnées par l'association vont pouvoir se mettre en conditions à Alloue. Certains dans le but de s'y installer et d'autres simplement pour se roder avant de partir ailleurs. Mais la commune accueille également des porteurs de projet souhaitant s'installer sans passer par l'association d'expérimentation agricole.



Jenny Lhoir, 36 ans, s'installera sur les terres de la Scic cet automne pour y élever des canards coureurs indiens. « *Mon compagnon est maraîcher et je voulais rejoindre le milieu agricole, mais je ne trouvais pas de terrain pour m'installer, raconte la jeune femme. Aux 30 ans de la Confédération paysanne, j'ai rencontré Christian Leduque. Il m'a parlé de Terres en chemin et m'a proposé de m'installer à Alloue.* » L'activité de Jenny, d'abord en phase de test avec Champs de partage, occupera dix hectares. Les volatiles seront vendus en circuit court, mais aussi loués aux vigneron et aux maraîchers. « *Cette espèce de canard a la particularité de consommer des insectes sans nuire aux cultures, indique l'entrepreneuse. Ils représentent une bonne alternative aux pesticides.* »



Après l'installation des ruches et des canards en fin d'année, d'autres projets d'installation seront étudiés au printemps. « *Nous allons pouvoir décider des productions présentes dans la commune en fonctions de nos besoins, se réjouit Amandine, l'institutrice. Actuellement, on manque de fruits et légumes, par exemple.* » Le maire va également actionner d'autres leviers pour développer les circuits courts : « *Par*

exemple, faire le choix des produits locaux à la cantine ou organiser des commandes de paniers par internet pour les jeunes actifs. » Selon lui, Terres en chemin est un simple outil, au service d'un projet plus grand : « Derrière la Scic et la question de l'alimentation, il y a tout un projet de société, qui s'appuie sur le lien social dans la commune. » Un projet où, finalement, les céréales aussi peuvent trouver leur place : « Depuis peu, une jeune paysanne-boulangère s'est installée à Alloue. Elle cultive ses céréales bio sur la commune, fait sa farine et son pain. Du champ au stockage, il y a 500 mètres. Du stockage au moulin et au four, 100 mètres. Et du four au bourg, un kilomètre. »

Lire aussi : [Les Safer gèrent-elles bien les terres agricoles ?](#)

Source : Benoît Vandestick pour *Reporterre*

Photos : © Benoît Vandestick/*Reporterre* sauf :

. chapô : Une parcelle entretenue par Terres en chemin, en attente d'un nouvel arrivant. © Terres en chemin

. panneau et espace test : Terres en chemin

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Alternative](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/En-Charente-un-village-fait-le-pari-d-une-gestion-collective-des-terres>